



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 8 janvier 2019 à 19 h 30
Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement

AUTRE PRÉSENCE :

Madame Edwige Noza, secrétaire d'arrondissement substitut

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 30.

Avant l'ouverture de la séance, le maire d'arrondissement annonce le décès de monsieur Jean-Louis Lalonde résidant de L'Île-Bizard et ancien propriétaire du supermarché IGA et il tient à offrir au nom de l'ensemble du conseil d'arrondissement ses sympathies à la famille du défunt.
Le maire d'arrondissement annonce une bonification du service de taxi collectif dans l'arrondissement.

CA19 28 001

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Normand MARINACCI

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du mardi 8 janvier 2019 en retirant les items 20.03, 30.02 et 30.03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Période de questions du public

Début : 19 h 32

Monsieur Raymond Cardinal

Vœux des fêtes dans le journal local
Achat de terrains sur la Montée Wilson

Fin : 19 h 38

10 - Période de questions des membres du conseil

Début : 19 h 38

La conseillère madame Suzanne Marceau présente ses vœux pour la nouvelle année et elle demande un suivi sur deux motions qu'elle avait présenté au cours des derniers mois :

- L'interdiction de fumer le cannabis dans les lieux publics;
- Passerelle piétonnière entre L'Île-Bizard et Sainte-Dorothée;

Elle demande également l'état d'avancement du dossier quant à la demande de remboursement à la Ville centre de la somme de 410 000 \$ pour des frais d'avocats payés au cours des dernières années.

Le conseiller monsieur Robert Samoszewski présente également ses vœux pour la nouvelle année et mentionne que le comité de sécurité publique reprendra ses travaux en février et se préparera pour le printemps prochain.

Fin : 19 h 42

CA19 28 002

Adopter le procès-verbal du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du lundi 3 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.05 1182714050

CA19 28 003

Adopter les procès-verbaux des comités du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du lundi 19 novembre 2018;
D'adopter le compte-rendu de la commission de l'administration et des priorités du mardi 20 novembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.06 1182714051

CA19 28 004

Adhérer au plan d'action visant la mise aux normes des clôtures ceinturant l'ensemble des installations aquatiques extérieures situées sur le territoire de Montréal et accepter l'offre de service du Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) pour la gestion et la réalisation des projets d'aménagement, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

- d'adhérer au plan d'action proposé par le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS);
- d'accepter l'offre à venir du SDSS pour la gestion du projet visant à mettre aux normes les clôtures ceinturant les installations aquatiques extérieures, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal;
- de s'engager à maintenir en bon état et en conformité avec la réglementation en vigueur les clôtures extérieures faisant l'objet d'une réfection dans le cadre du programme de mise aux normes des installations aquatiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.01 1184894005

CA19 28 005

Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2018-23, pour l'élaboration des plans et devis de l'aménagement de l'approche du traversier sur le chemin Bord-du-lac dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour une somme de 51 698.51 \$, t.t.i.

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

- D'autoriser une dépense de 51 698,51 \$, toutes taxes incluses;
- D'accorder le contrat à "AXOR Experts-Conseil", pour des services professionnels pour l'élaboration des plans et devis de l'aménagement de l'approche du traversier sur le chemin Bord-du-lac dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève;
- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1187474015

CA19 28 006

Approuver un virement budgétaire de 11 000 \$ au règlement d'emprunt 0818003 et accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2018-23, pour l'élaboration du concept et des plans et devis de l'aménagement de la cour de voirie municipale dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour une somme de 162 068,76 \$, t.t.i.

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

- D'autoriser une dépense de 162 068,76 \$, toutes taxes incluses;
- D'accorder le contrat à "AXOR Experts-Conseil", pour l'élaboration du concept et des plans et devis de l'aménagement de la cour de voirie municipale dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève;
- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1187474016

CA19 28 007

Accorder un contrat à "AXOR Experts-Conseil", conformément à l'entente-cadre 2018-23, pour l'élaboration du concept et des plans et devis pour la reconstruction de l'égout, aqueduc et de la chaussée de la rue Émile dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour un montant de 94 735,95 \$ plus 15% de budget contingent totalisant une somme de 108 946,34 \$, t.t.i.

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

- D'autoriser une dépense d'un montant de 94 735,95 \$ plus 15% de budget contingent totalisant une somme de 108 946,34 \$, toutes taxes incluses;
- D'accorder le contrat à "AXOR Experts-Conseil", pour l'élaboration du concept et des plans et devis pour la reconstruction de l'égout, aqueduc et de la chaussée de la rue Émile dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève;
- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1187474018

CA19 28 008

Approuver les ententes entre la Ville de Montréal - arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys visant à régir le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux - Mandater la chef de division de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens, pour procéder à la négociation des conventions d'utilisation avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

- D'approuver les ententes entre la Ville de Montréal - arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys visant à régir le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux.
- De mandater la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens pour définir les éléments opérationnels et de gestion devant faire partie des conventions d'utilisation, le cas échéant, et d'autoriser la chef de division à signer ladite convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1185356002

CA19 28 009

Octroi d'une subvention au montant de 3 000,00 \$, pour l'année 2018, à l'organisme Gymibik, par l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'octroyer la subvention de 3000 \$ à l'organisme Gymibik œuvrant dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et de l'imputer directement sur sa dette, tel que recommandé par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens pour l'année 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.06 1185356003

CA19 28 010

Accepter la contribution de 3000. \$ par année, pour une période de 3 ans, de juin 2018, 2019, 2020, pour la fête nationale, de la Caisse Desjardins de l'Ouest-de-l'île

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'approuver l'entente de partenariat entre la Caisse Desjardins de l'Ouest-de-l'Île et l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève relative à la réalisation de la fête nationale;

D'accepter la contribution financière de la Caisse Desjardins de l'Ouest-de-l'Île pour un montant totalisant neuf mille dollars (9 000 \$), réparti également sur trois années soit juin 2018, 2019 et 2020;

D'autoriser Mme Laurence Tshongo, chef de division à la direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens, à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.07 1185356004

CA19 28 011

Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2, de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), que l'arrondissement de L'Île-Bizard Sainte-Geneviève prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue Émile dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève dans le cadre de la mise en Suvre des programmations 2018-2020 du Service de l'eau, Direction des Réseaux d'Eau (DRE)

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2, de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), que l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue Émile dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2018-2020 du Service de l'eau, Direction réseaux d'eau (DRE).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1187474021

CA19 28 012

Règlement modifiant le règlement de zonage CA28 0023 notamment à l'effet d'augmenter la superficie de plancher minimale, de réduire le nombre d'étage maximal et de réduire l'occupation du terrain maximal à la grille des usages et normes de la zone R1-275.

VU l'avis de motion donné à la séance du conseil d'arrondissement du 3 décembre 2018;

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage CA28 0023 à l'effet d'augmenter la superficie de plancher minimale, de réduire le nombre d'étage maximal et de réduire l'occupation du terrain maximal à la grille des usages et normes de la zone R1-275.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1187905081

CA19 28 013

Règlement modifiant le règlement de lotissement CA28 0024 à l'effet d'agrandir les dimensions et la superficie minimales des lots de la zone R1-275.

VU l'avis de motion donné à la séance du conseil d'arrondissement du 3 décembre 2018;

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement modifiant le règlement de lotissement CA28 0024 à l'effet d'agrandir les dimensions et la superficie minimales de lotissement à la zone R1-275.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1187905082

CA19 28 014

Règlement modifiant le règlement de zonage CA28 0023 à l'effet de modifier certaines dispositions concernant les thermopompes et les appareils de climatisation.

VU l'avis de motion donné à la séance du conseil d'arrondissement du 3 décembre 2018;

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage CA28 0023 à l'effet de modifier certaines dispositions concernant les thermopompes et les appareils de climatisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1187905083

CA19 28 015

Règlement modifiant le règlement de zonage CA28 0023 à l'effet d'interdire la construction et l'agrandissement en superficie d'implantation au sol d'un bâtiment principal dans une plaine inondable à faible courant.

VU l'avis de motion donné à la séance du conseil d'arrondissement du 3 décembre 2018;

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage CA28 0023 à l'effet d'interdire la construction et l'agrandissement en superficie d'implantation au sol d'un bâtiment principal dans une plaine inondable à faible courant. – CA28 0023-25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1187576021

CA19 28 016

Adopter le Règlement concernant le droit de visite et d'inspection - numéro CA28 0058

VU l'avis de motion donné du Règlement concernant le droit de visite et d'inspection (CA28 0058) à la séance du conseil d'arrondissement du 3 décembre 2018 par sa résolution CA18 28 316;

VU le dépôt du projet de règlement intitulé "Règlement concernant le droit de visite et d'inspection" à la séance du conseil d'arrondissement du 3 décembre 2018 par sa résolution CA18 28 316;

ATTENDU qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet de ce règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'adopter le règlement intitulé "Règlement concernant le droit de visite et d'inspection - Règlement CA28 0058".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1184388001

CA19 28 017

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre l'agrandissement de la résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 66, rue de la Plage-Riviera, composé du lot no 1 843 450 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, l'agrandissement de la résidence unifamiliale isolée par l'ajout d'une véranda trois (3) saisons au 2e étage en façade avant principale à l'adresse sise au 66, rue de la Plage-Riviera, composé du lot no 1 843 450 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.06 1187905084

CA19 28 018

Autoriser l'embauche de M. Daniel Le Pape à titre de directeur d'arrondissement de L'Île Bizard-Sainte-Genève (emploi 105530, poste 48486), à compter du 12 janvier 2019.

Il est proposé par Normand MARINACCI

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'autoriser l'embauche de M. Daniel Le Pape à titre de directeur d'arrondissement de L'Île Bizard- Sainte-Genève (emploi 105530, poste 48486), à compter du 12 janvier 2019 et d'autoriser monsieur Marc-Alain Couillard, conseiller en ressources humaines, à signer un contrat de travail en tant que représentant de l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.01 1188022003

CA19 28 019

Autoriser l'embauche temporaire de madame Claudia Vallée, Matricule: 100238772 A/C du: 2018-12-29 Titre d'emploi: Contremaître d'arrondissement voirie et parcs No poste: 77395

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'approuver l'embauche temporaire de Mme Claudia Vallée à titre de contremaître d'arrondissement voirie et parcs (emploi 221430, poste 77395), et ce à compter du 29 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.02 1188022004

CA19 28 020

Autoriser la nomination de Monsieur Yves Sarault, conseiller d'arrondissement du district Pierre-Forêtier à la présidence du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat d'un (1) an tel que convenu au règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme numéro CA28 0041.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

De nommer Monsieur Yves Sarault, conseiller d'arrondissement du district Pierre-Forêtier, à la présidence du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat d'un (1) an tel que convenu au règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme numéro CA28 0041.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1187905077

CA19 28 021

Statuer sur le renouvellement du mandat subséquent des membres au comité consultatif d'urbanisme de Monsieur Jean-Pierre Tanguay, Monsieur Marcel Labbé et Monsieur François D'Auteuil, tel que requis par le Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme numéro CA28 0041.

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

De nommer à titre de membres au comité consultatif d'urbanisme Monsieur Jean-Pierre Tanguay, Monsieur Marcel Labbé et Monsieur François D'Auteuil, pour une période de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.02 1187905085

Dépôt de documents

- Factures non associées à un bon de commande – Décembre 2018;
- Liste des bons de commande approuvés – Décembre 2018;
- Suivi budgétaire dépenses – Décembre 2018;
- Suivi budgétaire revenus – Décembre 2018;
- Virements budgétaires – Décembre 2018;
- Virements PTI – Décembre 2018;
- Budget du golf – Décembre 2018
- Liste des permis émis – occupation – Décembre 2018;
- Liste des permis émis – construction – Décembre 2018;
- Liste des permis émis – lotissement – Décembre 2018.

60.01

CA19 28 022

Déposer la déclaration d'intérêts pécuniaires d'un conseiller d'arrondissement

De prendre acte du dépôt, conformément aux articles 357 et suivants de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, de la déclaration des intérêts pécuniaires de Monsieur Yves Sarault, conseiller d'arrondissement pour le district de Pierre-Forêtier.

60.02 1182714052

Période de questions du public

Début : 20 h 06

Monsieur Paul Fortin

Déneigement privé – neige dans la rue

Monsieur Raymond Cardinal

Déneigement privé – respect de la signalisation
Entretien du gazon sur le boulevard Jacques-Bizard

Monsieur Tony Manzo

Passerelle piétonnière
Prolongement boulevard Jacques-Bizard

Fin : 20 h 14

70.01

CA19 28 023

Levée de la séance

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 8 janvier 2019, à 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.02

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Normand MARINACCI
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 février 2019.